



## MAIRIE DE GUIBEVILLE

Rue Pasteur - 91630 GUIBEVILLE

Tél.: 01 64 90 26 33 Fax: 01 64 90 26 33

Courriel : mairie.guibeville@wanadoo.fr Site internet : www.guibeville.fr

#### **HORAIRES D'OUVERTURE**



Lundi 10h - 12h Mardi 14h - 16h

Mercredi 10h - 12

Vendredi 10h - 12h

Samedi 10h - 12h

# NUMEROS UTILES 2



#### COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION

La Maréchaussée, 1, place Saint Exupéry 91704 Sainte Geneviève des Bois cedex

**Tél.**: 01 69 72 18 00 **Fax**: 01 69 72 18 01

## Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#### PREFECTURE DE L'ESSONNE Bd de France - 91000 EVRY

**Tél.**: 01 69 91 91 91

SOUS-PREFECTURE

Av. du Gal de Gaulle - 91120 PALAISEAU **Tél.**: 01 69 31 96 96



#### **CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Bd de France - 91000 EVRY

**Tél.**: 01 60 91 91 91 **Fax**: 01 60 91 91 77



#### CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

29 Av. du G<sup>al</sup> de Gaulle 91295 ARPAJON CEDEX

Tél.: 01 69 26 84 13



#### **ALLOCATIONS FAMILIALES**

1 avenue Aristide Briand 91290 ARPAJON

Tél.: 01 69 26 85 00



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#### TRESORERIE PRINCIPALE

17 rue Victor Hugo 91294 ARPAJON CEDEX

Tél.: 01 60 83 41 63



#### GENDARMERIE NATIONALE

Brigade d'Egly - 9 allée des joncs 91520 EGLY

Tél.: 01 64 90 00 64



# VEOLIA EAU URGENCES TECHNIQUES

7j / 7 - 24h/24h

**Tél.:** 0969 368 624 (appel non surtaxé)



# PLATE-FORME DE DISTRIBUTION DU COURRIER

**Tél.:** 3631



#### ENEDIS Dépannage électricité

**Tél.:** 09 726 750 91 (appel non surtaxé)



## COMIFET

Comité des fêtes et des loisirs Mairie 91630 GUIBEVILLE www.guibeville.fr (onglet "COMIFET")



#### Médiathèque municipale

11 av Charles de Gaulle 91630 GUIBEVILLE

**Tél.**: 01 60 83 84 35 Courriel: mediatheque.guibeville@orange.fr



## **GYMAGUIB**

Mairie 91630 GUIBEVILLE



#### COLLEGE ALBERT CAMUS

17 rue du Peuple La Lance 91290 LA NORVILLE

Tél.: 01 64 90 21 20



## **GROUPE SCOLAIRE LA FONTAINE**

13 av. Jacques Cartier 91630 GUIBEVILLE Tél. école : 01 69 26 19 30 Tél. garderie : 01 69 26 19 32 Tél. cantine : 01 69 26 19 33



## LYCEE RENE CASSIN

17 rue Jean Moulin 91290 ARPAJON

**Tél.**: 01 60 83 29 09



#### LYCÉE EDMOND MICHELET

2 boulevard Abel Cornaton 91290 ARPAJON

**Tél.**: 01 60 83 97 63



# **URGENCES**





15



18

## LE GUIBEVILLOIS

Bulletin d'informations municipales

#### Directeur de publication :

Gilles LELU, Maire

Comité de rédaction : commission Information - Communication :

Gilles Lelu, J-Daniel Blanchecotte, Michel Collet, Philippe Dupuis, Rémi Granelli, Henri Guischard, Didier Hurdoyal, Déborah Moricet, Thierry Ratoni.

#### LE GUIBEVILLOIS VOUS INFORME...

#### AU SOMMAIRE DE CE NUMERO :

- Extrait du conseil municipal du 12 Avril 2016,
- Extrait du conseil municipal du 06 Juin 2016,
- Nettoyage de printemps,
- Festival « de jour / de nuit »,
- Travaux d'été à l'aéroport d'Orly.
- Tarifs périscolaires et transport scolaires pour 2016/2017,
- Baisse de la DGF,
- Grand prix cycliste de Guibeville,
- Fête du village,
- Fête de l'école,
- Vie associative.

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2016

#### **CONTRAT GAZ DU GROUPE SCOLAIRE:**

Le Conseil Municipal a approuvé le renouvellement du contrat de la Société ENGIE pour le Groupe Scolaire Jean de La Fontaine sur une durée de 3 ans.

## **CONVENTION AVEC LE SIVO:**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a validé le projet de convention émanant du Syndicat de la Vallée de l'Orge (SIVO) visant à partager les données géographiques de chacune des communes membres de ce syndicat.

## L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS :

Après la consultation engagée par la commission travaux pour renouveler le contrat d'entretien des espaces verts de la commune, le Conseil Municipal a retenu le devis de la Société « Espaces Verts de l'Avenir » située à Leudeville, pour un montant de 20.490 €HT pour l'année.

## **MATERIELS D'ILLUMINATION:**

Dans le but de remplacer les illuminations de Noël vieillissantes et très consommatrices d'énergie, la commission travaux a présenté le devis de la Société DECOLUM représentant l'acquisition de nouvelles illuminations LED pour un montant de 2.303,26 €HT.

L'ensemble du Conseil Municipal a approuvé ce devis. Afin d'aider au financement de cet achat, une subvention sera sollicitée sur la réserve de fonds parlementaires du sénateur BERSON.

#### **ETAT-CIVIL**

#### **Naissance**



Lilwenn, Candice, Adèle GUERIN Le 07 Juin 2016

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUIN 2016

# TRAVAUX DE REFECTION DE LA COUR DU GROUPE SCOLAIRE :

Dans le cadre du fonds de relance à l'investissement, la Commune peut bénéficier d'une subvention pour le marquage au sol de la cour. La commission travaux a présenté le devis de l'entreprise J.H Signalisation à GUIBEVILLE pour un montant de 2.650,00 € HT. A l'unanimité, les membres du Conseil ont accepté ce devis.

Dans un même temps, le Conseil Municipal souhaite acquérir des buts de football et de basket ainsi que de nouvelles tables de ping-pong. Le devis retenu et validé par l'ensemble du Conseil est celui de la Société CASALSPORT. Considérant le montant assez élevé, nous sollicitons du Sénateur DELAHAYE une subvention de 1.156,00 € correspondant à 50% de la dépense totale du projet.

## CONVENTION AVEC LE CENTRE D'ARPAJON :

Sachant que certains enfants de Guibeville fréquentent régulièrement le centre de loisirs d'Arpajon, le Conseil Municipal a signé la convention relative à l'accueil des enfants en centre de loisirs, présentée par la Commune d'Arpajon

## MISE EN ŒUVRE DES TRAVAUX DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE :

Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé mis en place par M. le Préfet prévoyant la mise en accessibilité de la mairie, du groupe scolaire et de la salle polyvalente, et après examen des différentes offres reçues par la commission travaux, le Conseil Municipal a retenu les devis présentés par l'entreprise SARL SN JCB à Juvisysur-Orge pour un montant de 30.161,00 € HT et l'entreprise BLP Energie à Allaines Mervilliers pour un montant de 1.656,20 € HT.

# TRAVAUX D'ETANCHEITE DE LA MAISON COMMUNALE:

Sur la proposition de la commission travaux, le devis l'entreprise EURL E.C.B à Guibeville a été retenu pour un montant de 2.604,00 €TTC.

## **FESTIVAL DE JOUR / DE NUIT**

Cette année encore, le soleil n'était pas au rendez-vous de ce 29 mai. Mais pire que l'an dernier, la pluie s'est acharnée pour compromettre le spectacle. Mais c'est mal connaître les Guibevillois. Un repli stratégique du parc des Douves vers la salle polyvalente a été décidé un peu avant le spectacle. Et même si le charme bucolique du parc des Douves a pu manquer, les artistes et le public étaient abrités.

La pièce a pu se jouer devant le public venu aussi bien de Guibeville que des communes environnantes, ce festival étant programmé sur l'ensemble du territoire par Cœur d'Essonne Agglomération.

La pièce « Le médecin volant » de Molière n'était que le prétexte à la représentation de Jacqueline et Marcel qui ont laissé libre cours à l'improvisation au gré des échanges avec le public.





Le goûter a quand même pu se faire à l'extérieur. Il était animé par Fanfan et Marco qui ont dynamisé le public en le surprenant avec, entre autre, le rap de Fanfan.

Nous en profitons pour remercier la compagnie «La Constellation » qui a organisé et coordonné tous les spectacles du festival, pour sa grande efficacité dans une ambiance très conviviale.

Nous espérons pouvoir à nouveau accueillir le festival « de jour / de nuit » à Guibeville avec le soleil si Cœur d'Essonne Agglomération maintient sa programmation en 2017, ce que nous souhaitons tous.

## **NETTOYAGE DE PRINTEMPS**

Malgré le temps incertain, le nettoyage de printemps organisé dans le cadre de l'opération départementale « Essonne verte – Essonne propre » s'est déroulé sans une goutte de pluie, les premières gouttes étant arrivées pendant la collation, après le retour de nos nettoyeurs.

Deux groupes, enfants et adultes se sont partagés le village, pour parcourir rues et sentiers, munis de gants et de sacs-poubelle.

Malheureusement, cette année encore, la récolte a été trop importante.

Si le centre du village reste propre, certains autres endroits ne sont pas respectés malgré les poubelles à disposition. On peut citer les alentours du city-stade par exemple.





Le comble fut le virage de la route contournement où de se trouvaient les passages chevaux qui servent maintenant de décharge. Nous y avons trouvé des gravats, plastiques divers, des grillages rouillés, des planches de bois avec des clous, etc.

Ce qui pouvait être dégagé a rempli la moitié de la benne que le conseil départemental avait mise à notre disposition.

Ces déchets-là ne relèvent pas de petites négligences quotidiennes mais de dépôts sauvages délibérés de particuliers ou de petits entrepreneurs peu scrupuleux afin d'éviter le paiement de la mise en déchèterie. Ce type de comportement est déplorable et répréhensible.

Nous remercions vivement les jeunes éco-citoyens qui sont venus nettoyer leur village ainsi que tous les adultes qui nous ont aidés à encadrer tout ce petit monde. Chaque jeune a reçu un diplôme pour la circonstance et une petite collation a été offerte à tous.

## TRAVAUX D'ETE SUR L'AEROPORT D'ORLY

Dans le cadre de l'entretien régulier normal et du maintien en conformité des infrastructures aéronautiques, des travaux de réfection de la piste 4 (06/24) d'Orly vont être réalisés du 18 juillet au 28 août 2016.

Ces travaux programmés pendant la période estivale engendreront des modifications d'exploitation de la plate-forme, les décollages et atterrissages des avions s'effectueront essentiellement en piste unique (piste 3, 08/26), avec une utilisation de la piste 2 (nord/sud, 02/20) durant les périodes quotidiennes de pointe (matin, début d'après-midi et soirée). Le couvrefeu instauré par décision ministérielle du 4 avril 1968 (entre 23h30 et 6h00) continuera de s'appliquer.



# Man is Chapter | Man i

#### Décollages

Par vent d'ouest, les avions au décollage utiliseront la piste n° 3 pour rejoindre dès que possible les trajectoires habituelles des procédures de départs de la piste n° 4. Aux heures de pointe, les avions pourront être amenés à décoller de la piste n° 2 vers le sud avant dispersion des vols (en vert sur le schéma).

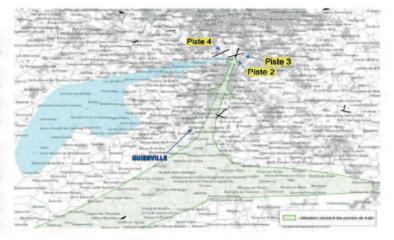
Par vent d'est, les avions au décollage utiliseront comme à l'habitude la piste 3 dans le respect du volume de protection environnementale associé aux procédures de départ

#### **Atterrissages**

Par vent d'est, les avions à l'atterrissage commenceront par suivre les procédures habituelles avant d'être guidés vers une zone de régulation RADAR différente afin de s'aligner sur l'axe d'atterrissage de la piste n°3.

Aux heures de pointe, les avions pourront être amenés à atterrir sur la piste n°2 suite à un guidage vers une zone de régulation RADAR différente (en vert sur le schéma) afin de s'aligner sur l'axe d'atterrissage de cette piste.

Par vent d'ouest, les atterrissages s'effectueront comme à l'habitude sur la piste 3 dans le respect du volume de protection environnementale associé aux procédures d'arrivée.



La piste nº 2 sera utilisée durant les heures de pointe uniquement.

Lors des arrivées sur la piste 2 (02/20), vous remarquerez, comme cela a déjà été le cas, des avions à plus basse altitude s'alignant sur leur trajectoire finale au-dessus de la gare de Marolles-en-Hurepoix en cap au nord.

## TRANSPORTS SCOLAIRES - ANNEE 2016/2017



Les transports scolaires pour la rentrée 2016/2017 s'annoncent avec des changements non négligeables pour la participation financière des familles. En effet, le conseil départemental a décidé de ne plus subventionner les transports des lycéens, les lycées relevant de la compétence des régions.

A compter de la rentrée 2016/2017, l'aide départementale ne concernera que les élèves en maternelle, élémentaire et les collégiens (boursiers ou non boursiers) essonniens.

## Tarifs pour l'année 2016/2017 :

Collégiens non boursiers : 119,00 € (115€ pour

l'année 2015/2016)

Collégiens boursiers : 25,00 €

(Sauf pour les enfants en situation de handicap

qui bénéficient d'une gratuité totale)

Lycéens : 298,20 € (115.00€ pour l'année

2015/2016)

Les lycéens ne bénéficient plus de la subvention départementale. Par conséquent, ils doivent s'acquitter des tarifs STIF soit 298,20 € Pour information, le montant de 852,90 € qui apparait sur le formulaire de demande de carte de transport est indicatif et correspond au coût moyen d'un élève dans la globalité et donc hors prise en charge par le STIF et/ou les collectivités locales.

La commune de Guibeville participera à hauteur de 50% comme elle le fait chaque année. Cela représente pour la commune à la rentrée 2016/2017, un coût de 2558.50€ pour nos 43 collégiens et 3280.20€ pour nos 22 lycéens.

Après la participation de la commune il restera à la charge des familles pour l'obtention de la carte SCOL'R 2016-2017;

Collégiens : 59,50€ Lycéens : 149,10€

Vous trouverez quelques explications sur le site du département :

http://www.essonne.fr >> rubrique « cadre de vie »

Les modalités d'inscription pour la carte SCOL'R 2016-2017 vous est transmis par les établissements scolaires. Vous trouverez, sur le site internet <a href="https://www.guibeville.fr">www.guibeville.fr</a> à la rubrique « vie pratique », des liens vers des informations sur le fonctionnement des transports scolaires.

## PERMANENCES DE VOS CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX



Mme Dominique Bougraud et M. Alexandre Touzet, conseillers départementaux du canton d'Arpajon, organisent désormais des permanences sur rendez-vous.

Prise de rendez-vous au 01 77 58 12 36

Lieu de rendez-vous :

Maison Départementale des Solidarités (MDS) 25 bis route d'Egly à Arpajon

## REVALORISATION DES TARIFS PERISCOLAIRES POUR L'ANNEE 2016/2017

Les coûts liés aux fonctionnements des services périscolaires doivent être réajustés pour l'année 2016/2017. Du fait des coûts d'exploitation, des évolutions des tarifs et du faible nombre d'enfants fréquentant l'établissement, la commission scolaire a proposé une revalorisation des tarifs de +2%.

Après délibération, le conseil municipal décide de fixer, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, les tarifs appliqués aux usagers des services périscolaires :

	QF 2016/2017	Cantine Prix du repas	Forfait mensuel  Garderie matin	Forfait mensuel Garderie soir + TAF
1	¢ 743	4.00	21.09	44.23
2	744 à 836	4,15	21,30	43.99
3	837 à 928	4,20	21,62	43.99
4	929 à 1022	4,24	21,84	44.78
5	1023 à 1114	4,28	22.03	44.78
6	1115 à 1208	4,45	22.37	45.56
7	1209 à 1233	4,47	22,48	45.56
8	1234 à 1395	4,49	22,58	46.35
9	1396 à 1488	4,51	22,67	46.35
10	> 1489	4,53	22,79	47,13

Coût d'une soirée (si présence - de 6 soirées dans le mois) : 6,25 € Coût d'une matinée (si présence - de 6 matinées dans le mois) : 3,89 € Forfait mensuel TAP : 15,20 €

	QF 2016/2017	CL Lardy	CL Arpajon
1	< 743	5.84	10.10
2	744 à 836	6.81	11.08
3	837 à 928	7.79	12,05
4	929 à 1022	7.79	12.05
5	1023 à 1114	8.76	13.03
6	1115 à 1208	8.76	13.03
7	1209 à 1233	9.74	14.00
8	1234 à 1395	11.69	15.95
9	1396 à 1488	11.69	15.95
10	> 1489	11.69	15.95

Retrouvez l'ensemble des tarifs sur notre site internet www.guibeville.fr

#### A noter :

Le service de transport en car qui assurait le transport des élèves au Centre de Loisirs de Lardy à 11h30 après la classe, a été supprimé. Seuls deux enfants utilisaient ce service, engendrant des coûts de fonctionnement très importants.

## FETE DE FIN D'ANNEE A L'ECOLE

L'année scolaire s'est terminée par un petit spectacle et la remise des livres offerts par la municipalité aux CM2 qui quittent l'école primaire pour le collège.



Après une préparation rigoureuse et quelques répétitions, les élèves ont eu la joie de chanter devant les parents, et en présence de M. le Maire.

A la fin du spectacle, les élèves ont remercié leur directrice, Mme LACLERGERIE, qui quitte aussi l'école de Guibeville pour rejoindre la commune de Bruyères-le-Châtel à la prochaine rentrée. De nombreux jeunes Guibevillois la connaissent pour être passés par sa classe.

Nous la remercions pour ses nombreuses années passées à Guibeville et lui souhaitons une bonne continuation sur son nouveau poste.



## **VIE PRATIQUE**

## LES DIAGNOSTICS DANS LA VENTE IMMOBILIERE

La liste des documents à rassembler dans le dossier de diagnostic technique (DDT) dépend du type de bien et de sa localisation.

Certains diagnostics rassemblés dans le dossier de diagnostic technique (DDT) concernent toutes les ventes de biens bâtis, comme le diagnostic de performance énergétique (DPE). Ceux qui portent sur l'installation intérieure d'électricité et de gaz ne concerne que les habitations et les installations de plus de 15 ans. Un diagnostic spécifique est exigé, dans une cinquantaine de départements dits « termités », il est nécessaire de se renseigner en mairie ou en préfecture. Un état des risques naturels, miniers et technologiques (ERNMT) est exigé dans les zones couvertes par un plan de prévention des risques et dans les zones où l'activité sismique est forte.



L'ERNMT peut être établi par le propriétaire lui-même, à partir des informations obtenues en mairie (imprimé et informations sur le site www.prim.net).

Les biens construits avant 1997, sont visés par les contrôles de l'amiante et ceux construits avant 1949 par le plomb. Pour les maisons individuelles non raccordées au réseau public d'assainissement, un diagnostic supplémentaire est nécessaire.

En tout état de cause le dossier devra être complet pour procéder à la signature de l'acte notarié. Les diagnostics, dont le coût est à la charge du vendeur, doivent être réalisés par un professionnel certifié et remplissant les conditions d'assurance.

La durée de validité des documents varie largement : ainsi le diagnostic amiante à une durée illimitée (sauf en cas de travaux ou de changement d'usage). Mais l'état parasitaire ou l'état des risques doivent dater de moins de 6 mois avant la promesse de vente. Les diagnostics sur les installations de gaz et d'électricité expirent au bout de trois ans, le DPE au bout de dix ans...

#### POUR EN SAVOIR PLUS:

<u>www.notaires.fr</u> rubrique la lettre des notaires de France sur les diagnostics immobiliers.

## C'EST L'ETE! ATTENTION AUX DANGERS DE LA CANICULE

## PLAN CANICULE

Quelques conseils à suivre en cette période estivale !!!



## LA FETE DU VILLAGE

Guibeville a connu une nouvelle fête du village les 18 et 19 juin derniers. Même si cette année « dame météo » ne s'est pas montrée très gentille avec nous, la fête de Guibeville a pu avoir lieu.

Après plusieurs mois de préparation en amont, samedi matin dès la première heure, les bénévoles de COMIFET sont déjà en action.

Comme d'habitude le mot d'ordre est l'amusement des petits et des grands. Donc, on attaque l'installation des jeux de kermesse sous les barnums (pêche aux canards, quilles suédoises etc..).

En même temps, certains s'attèlent déjà aux tables et chaises ainsi qu'à la décoration sous le barnum où sera servi le repas.



En fin de matinée la société « Air 2 jeux » arrive. En deux temps, trois mouvements, du personnel compétant et les structures gonflables sont prêtes.

Et voilà que sonne déjà 13h30 et l'arrivée des premiers enfants. Malheureusement « dame météo » s'acharne et l'on essuie plusieurs averses...



Mais qu'à cela ne tienne les enfants ne se démoralisent pas et continuent à jouer... Certains profitent d'être à l'abri pour se faire maquiller par Hajer, la bénévole aux doigts de fée...

Cette année la nouvelle animation phare, « le bubblefoot » était installée dans le parc des douves et malgré le temps nombreux sont venus s'y adonner...

Arrive la fin de cet après-midi. Tout juste le temps pour certains d'aller se sécher un peu puis revenir pour voir s'ouvrir l'apéritif offert par la Municipalité.

Le mauvais temps n'a pas empêché les fidèles de venir déguster saucisses et merguez grillées ainsi que le traditionnel punch, le tout servi par les Conseillers présents.

Après le tirage de la tombola, effectué par la petite Clémence, la remise des trois lots aux gagnants, vient l'heure pour ceux qui étaient inscrits d'aller découvrir le succulent repas italien préparé par Marc et son équipe.





Le ventre bien rempli il est temps de se dégourdir les jambes avec la retraite aux flambeaux. Distribution des lampions et des bracelets lumineux puis en route vers le terrain communal pour assister au feu d'artifice.

Cette année le thème musical qui l'accompagne est de circonstance puisqu'il s'agit de « la Liberté ». Encore une fois un très beau feu, traditionnel temps fort de la fête, fort apprécié de tous ceux qui étaient présents.

Dimanche matin, après une courte nuit, les exposants de la brocante pointent le bout de leur nez...

Tout le monde s'installe gentiment et commence à vendre ses objets qui pourront trouver une seconde vie chez des acheteurs bien décidés à négocier les prix...

Vient le temps du traditionnel concours de pétanque derrière la Mairie avec ses amateurs qui reviennent chaque année.



L'après-midi les enfants pourront encore y trouver leur compte avec les promenades en poney, les bonbons et autres pâtisseries vendues par Marc et son équipe.

Encore une fois un très grand MERCI à COMIFET ainsi qu'à tous les bénévoles et âmes charitables qui sont venus prêter main-forte à l'installation, à l'organisation et au démontage de l'ensemble et qui ont fait de ces deux jours un moment de partage et plaisir pour tous.

## **VIE PRATIQUE**

#### LE VIAGER

Vendre en viager permet d'obtenir des revenus sans forcément quitter son logement et avec une fiscalité avantageuse. La vente en viager permet à des propriétaires qui généralement ont atteint un age avancé d'obtenir un complément de revenus à vie, indexé sur le coût de la vie ou l'évolution des loyers par exemple. A partir de 70 ans, la part imposable de la rente n'est que de 30 %.



L'ALEA EST UNE COMPOSANTE IMPORTANTE DU VIAGER, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le vendeur et l'acquéreur doivent avoir l'un et l'autre un risque de perte et une chance de gain, sans quoi la vente pourrait être annulée.

#### COMMENT LE PRIX DU BIEN EST-IL FIXE ?

La valeur du bien doit être estimé par le notaire ou l'agent immobilier en fonction de sa localisation, de son état...et selon qu'il est vendu libre ou occupé. En général, un partie du prix, 30 % par exemple, est versée comptant. C'est ce qu'on appelle « le bouquet ». Quant à la rente, elle est calculée en fonction de l'espérance de vie du vendeur (ou des vendeurs, si il s'agit d'un couple-on parle de viager « sur deux têtes ») et de la rentabilité du bien. Le notaire s'assurera que le contrat protège le vendeur.

Pour contracter en toute sérénité, il faut s'assurer des capacités de paiement de l'acquéreur (futur « débirentier ») et établir avec lui un lien de confiance.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.notaires.fr

#### DIMINUTION CONSTANTE DE LA D.G.F.

La commune perçoit tous les ans une DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de l'Etat. Cette dotation est attribuée proportionnellement à la population de la commune et permet à celle-ci d'assurer une partie des missions qui lui sont déléguées par l'Etat.

Or, cette dotation diminue d'année en année comme le fait apparaître le tableau ci-contre.

Depuis 2007, cette dotation a diminué de près de 62%. Cette année encore, ce sont plus de 12 000 € de moins que l'Etat ne versera pas à la commune et que celle-ci devra compenser par des restrictions sur ses dépenses ou par l'augmentation des taxes locales. Cette dernière solution n'a pas été retenue pour le moment par le conseil municipal, mais à terme, cette issue pourrait devenir inévitable.

ANNEE	MONTANT PERCU	NOMBRE D'HAB. AU 1 <sup>er</sup> janvier	DGF par hab.	
2016	22 204.00 €	726	30.58 €	
2015	34 555.49 €	715	48.32 €	
2014	49 627.00 €	717	69.21 €	
2013	55 842.00 €	725	77.02 €	
2012	56 819.00 €	733	77.51 €	
2011	57 898.00 €	733	78.98 €	
2010	59 002.00 €	759	77.73 €	
2009	58 819.00 €	759	77.49 €	
2008	59 302.00 €	759	78.13 €	
2007	58 458.00 €	759	77.01 €	

# 12ème GRAND PRIX CYCLISTE DE GUIBEVILLE

Cette année la pluie était annoncée, mais le soleil était présent en ce jour du 15 juin 2016 pour le départ annuel du grand prix cycliste de notre commune.

Comme d'habitude, le départ a été donné devant la Mairie à 20h05 (cause passage de l'autobus à 20h03) pour 58 concurrents.

Le circuit comportait 28 tours à effectuer de 2,4 km autour du village, soit 67,2 km. Une moyenne de 3 minutes au tour a été réalisée sur l'ensemble du parcours.

Compte tenu du match de football France – Albanie, peu de Guibevillois se sont déplacés ce soir-là.

Fin de la course à 21h37, soit 1h32 d'efforts pour ces 58 concurrents.



3 minutes avant le départ.



## Vainqueur de cette édition 2016 : Le numéro 16 Claude LENUEN du VC VILLEJUST

Trophée et fleurs offerts par la Présidente de COMIFET.

> 2<sup>ème</sup> Joachim MARTENS du COSRL de LARDY

3<sup>ème</sup> Antony MARONI du Team PROGRESS



Table des chronométreurs



Monsieur le Maire remet les coupes aux vainqueurs.

## VIE ASSOCIATIVE



#### INSCRIPTIONS à la GYM saison 2016/2017

#### LES ANIMATEURS SPORTIFS:

Sonia le mardi : Gym global, gym santé Antoine le jeudi : renforcement musculaire, cardio step, circuit training

Reprise des cours : Mardi 13 septembre 2016 Jeudi 15 septembre 2016

Horaire: de 19 H 30 à 20 H 30 le mardi et le jeudi.

Pour ceux et celles qui ne connaissent pas, possibilité de participer gratuitement la 1<sup>ère</sup> semaine.

#### A la salle polyvalente de GUIBEVILLE

4	Montant des cotisations :		<u>Guibevillois</u>	<u>Extérieurs</u>	
	•	Adultes	. 115 €	125€	
	•	Etudiant de moins de 28 ans	85 €	95 €	
	•	Deux personnes de même famille;;	. 195 €	215 €	
	•	Par personne supplémentaire de la même famille	95 €	105 €	

#### **NOUS PROPOSONS EGALEMENT CETTE ANNEE**

## LE BODY ZEN

Venez découvrir cette nouvelle activité avec SONIA les 13 et 20 septembre 2016 de 20h30 à 21h30 à la salle polyvalente de GUIBEVILLE. Pour que cette activité puisse être mise en place il nous faut un minimun de 15 personnes.

Le coût de l'adhésion pour l'année à cette discipline sera de :

- > 50 € pour celles ou ceux pratiquant déjà la gym
- > 75 € pour celles ou ceux ne voulant pratiquer que cette discipline.

## CET ETE, PARTEZ TRANQUILLE...



Cet été, vous partez en vacances et vous craignez pour votre domicile en votre absence. La Gendarmerie Nationale vous propose de partir en toute tranquillité.

Comme chaque année les forces de l'ordre organisent l'Opération Tranquillité Vacances. Donc, si vous partez en vacances au mois de juillet ou au mois d'août, n'hésitez pas à prendre contact avec la brigade de gendarmerie d'Egly.





Tél: 01 69 14 82 67 Fax: 01 64 56 28 11

www.chateaupattaro.fr e-mail ; chateau.pattaro@wanadoo.fr

Adresse: 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE



DÉDAN'E ALLGAT

DÉPAN'EAU-GAZ

DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV

Tél: 01 60 82 39 78 Fax: 01 64 56 28 11 www.depaneaugaz.fr e-mail: depan.eau-gaz2@wanadoo.fr



# ESSONNE

# DEMENAGEMENTS

DEMENAGEZ TRANQUILLE

SOURIRE - QUALITE - EFFICACITE

Votre satisfaction nous porte

**2** 01.69.88.84.36





www.essonnedemenagements.com



TARIF IMMEDIAT

SUR PLACE



Contactez la Mairie Tél : 01.64.90.26.33

Courriel: mairie.guibeville@wanadoo.fr



15, avenue Charles de Gaulle 91630 Marolles en Hurepoix Tél. 01 64 56 91 08



# Aux délices de Lardy

Viennoiseries - pâtisseries - plateaux repas - buffet -cocktail

Tél 01 60 82 12 28 port 06 23 82 72 11

Email <u>delicesdelardy@sf</u>r.fr www.auxdelicesdelardy.fr

Livraison: entreprises et particuliers



Restez en contact avec votre commune sur

www.guibeville.fr



